



Présents : Rectrice, Secrétaire Général d'Académie, DRH, DAPP, médecin de prévention, médecin conseillère technique, infirmière conseillère technique, assistante sociale conseillère technique, ISST, SG 16, SG 17, conseiller de prévention académique

4 FSU/CGT
2 Unsa
1 Fnec-FP-FO

La rectrice remercie l'ensemble des personnels de l'éducation de l'académie pour leur engagement dans la continuité pédagogique afin de "préparer au mieux la rentrée prochaine de septembre 2020".

Accueil des enfants de soignants : il ne s'agit pas de reconstituer des groupes classe dans les établissements, la possibilité d'accueil des enfants de personnels du ministère de l'Intérieur se fera si des places sont encore disponibles dans les établissements. **Il n'est pas question d'ouvrir de nouveaux lieux d'accueil. Pour les enfants de moins de 6 ans, les groupes d'élèves accueillis seront désormais limités à 5 maximum.**

Les DSDEN ont reçu des masques à destination des personnels enseignants travaillant à l'accueil des enfants. Ces masques devraient arriver la semaine prochaine dans les établissements avec une notice d'utilisation.

Éléments statistiques concernant l'accueil des personnels de santé depuis le 17 mars :

- En moyenne 561 élèves par jour avec des pics à plus de 600
- 384 enseignants mobilisés
- Environ 200 sites ouverts

L'administration sera très attentive à tous les RSST relatant des dysfonctionnements dans ces lieux d'accueil. Nous incitons donc fortement les collègues à rédiger des RSST pour faire remonter les éventuelles difficultés rencontrées.

La FSU/CGT a mis en avant la problématique des directeurs-trices d'écoles qui sont particulièrement sollicités lorsque leur école est un lieu d'accueil. L'administration a reconnu la réalité de ce problème mais n'a pas avancé de proposition pour améliorer leur situation.

La FSU/CGT a demandé ce qu'il en était pour les week-ends et pour les vacances scolaires de printemps. L'accueil des enfants se fera par des enseignant-es volontaires rémunérés en HS. D'autres catégories de personnels hors Education nationale seront sollicités.

Concernant les personnels administratifs, la rectrice a confirmé que ces personnels n'ont pas à être présents dans les EPLE et que le télétravail est la norme. Dans certains cas très précis où le télétravail n'est pas possible (paiement des bourses, des fournisseurs...), ces personnels peuvent être amenés à se rendre dans leur établissement mais sur un temps très court et en prenant les précautions pour ne pas être en contact avec d'autres personnes.

Ouverture d'internats proches des établissements de santé pour les personnels soignants valides :

La FSU/CGT a questionné la rectrice sur ce sujet. Cette réquisition, qui se fera sur la base d'un protocole administratif et sanitaire, n'est destinée que pour **l'accueil de personnels de santé qui ne sont pas contaminés par le covid19.**

Cellule d'écoute sociale (personnels et famille) : 136 personnels de l'académie ont déjà contacté ce service depuis le 17 mars, dont près de la moitié pour des raisons financières. La cellule d'écoute travaille en lien avec les CDAS qui continuent à se réunir en format restreint. Pour le suivi psychologique des agent-es, la cellule travaille conjointement avec la MGEN.

Les représentants FSU/CGT ont demandé que l'enveloppe octroyée au CDAS soit augmentée de façon significative pour faire face à l'afflux prévisible de dossiers. Concernant la sortie de crise, la FSU/CGT a alerté l'administration sur les mesures nécessaires qui seront à prendre lors de la fin de la période de confinement. Les collectifs de travail seront à reconstruire et l'employeur devra y prendre sa part.

Mobilisation des personnels de santé de l'Education nationale :

6 personnels de santé ont été réquisitionnés par la préfecture des Deux-Sèvres sur des missions spécifiques (pour le moment sur la base du volontariat).

Question du partenariat avec la Poste :

Le rectorat informe que ce service de transmission des documents sera opérationnel à partir du 2 avril. Il est prioritairement destiné aux familles des élèves les plus en difficultés (environ 6000 dans l'académie) afin qu'ils puissent être destinataires des documents fournis par les enseignant-es sans avoir à se déplacer. Ces élèves doivent avoir été signalés par les établissements et les IEN (pour le 1er degré). Chaque envoi peut contenir jusqu'à 6 documents. **L'utilisation de ce service postal est à privilégier et il est donc déconseillé de continuer les remises en « mains propres » dans les établissements.**

Les vacances de printemps : "Ce sont de vraies vacances qui auront lieu aux dates normales, il n'y a aucune exigence de télétravail" selon les propres mots du Secrétaire Général d'académie.

Des enfants de personnels soignants seront accueillis les vacances par des personnels volontaires qui toucheront une indemnité.

Un dispositif de soutien scolaire sera mis en place pendant les vacances sur la base du volontariat (élèves et enseignants). Ce soutien concernera les élèves du CP à la terminale, il n'aura pas lieu en présentiel mais à distance.

Questions diverses :

Les représentants des personnels FSU/CGT ont questionné sur les fermetures de postes, les opérations de carte scolaire.

L'administration indique que pour l'instant, ces opérations se déroulent de façon conforme.

Le médecin de prévention a alerté l'administration sur la situation des personnels qui attendent les avis des commissions médicales qui ne se réunissent plus. Cela peut engendrer des difficultés importantes pour ces collègues, elle cite notamment les temps partiels thérapeutiques.

L'administration n'est pas en mesure de présenter une réponse pour l'instant.